

Journées nationales
d'action contre
l'illettrisme | 10^e
édition

Boîte à outils

Du 8 au 15
septembre 2023

Mobilisons-nous
pour cette 10^e édition !

ANLCI 

Agence nationale
de lutte contre l'illettrisme



Les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme
sont coordonnées par le Groupement d'intérêt public
Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme

www.illettrisme-journees.fr



Les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme	3-5
Le mot d'ordre de cette édition 2023	6
Qui peut se lancer ?	7
Quels avantages à porter une opération lors des JNAI ?	8
Rencontres régionales de mobilisation	9
Inscrire les JNAI à l'agenda de mon organisation	10-11
Demander le label « Agir ensemble contre l'illettrisme »	12
Communiquer sur mon événement	13
Gros plan sur la campagne 2023	14
Outils et ressources ANLCI	15



Les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme

Les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme (JNAI) existent depuis 2014, après que la lutte contre l'illettrisme a été déclarée Grande cause nationale en 2013. Il s'agit de rassembler pendant une semaine, chaque année, sous une bannière commune, **des manifestations qui donnent à voir l'action conduite dans notre pays pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.**

Cette dynamique collective est fédérée par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme (ANLCI) et associe tous ceux qui ont une part à prendre pour prévenir et agir face à l'illettrisme.

3 OBJECTIFS :

- **Susciter une prise de conscience sur l'illettrisme toujours plus accrue**
- **Mieux informer sur les solutions de proximité pour aider les personnes concernées à faire le premier pas**
- **Impliquer les médias locaux et nationaux**

Les Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Grande cause nationale LECTURE		2023
Grande cause nationale	Agir ensemble contre l'illettrisme	Lancement du N° vert Illettrisme Info Service	Pour que le numérique profite à tous	Ensemble, on peut vaincre l'illettrisme	Face à l'illettrisme, vous n'êtes pas seuls	Quand on apprend, le moindre progrès est une victoire	Vous avez la parole	Apprendre c'est réapprendre à rêver	Lutter contre l'illettrisme au travail, on est tous concernés	Illettrisme, en parler pour avancer
1 ^{er} mars - 31 déc.	2 janv. - 31 déc.	8 - 17 sept.	5 - 10 sept.	8 - 15 sept.	8 - 15 sept.	8 - 15 sept.	7 - 13 sept.	6 - 12 sept.	8 - 15 sept.	8 - 15 sept.





Le mot d'ordre de cette édition 2023

« ILLETTRISME, EN PARLER POUR AVANCER »



Illettrisme, en parler pour avancer. Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme. Vous aussi, témoignez : #enparlerpouravancer. 0 800 11 10 35



Illettrisme, en parler pour avancer. Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme. Vous aussi, témoignez : #enparlerpouravancer. 0 800 11 10 35



Illettrisme, en parler pour avancer. Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme. Vous aussi, témoignez : #enparlerpouravancer. 0 800 11 10 35

En 2013, l'illettrisme était désigné grande cause nationale, et la toute première campagne nationale d'information grand public dédiée au sujet était déployée en France par l'ANLCI. 10 ans après, grâce au travail des acteurs de terrain, la lutte contre l'illettrisme a considérablement progressé mais demeure un sujet mal connu, souvent confondu, qui mérite de trouver davantage sa place dans la société pour ne pas être sous-estimé, relégué à l'état de « cause secondaire ».

Cette nouvelle campagne de sensibilisation souhaite **libérer la parole** autour du sujet de l'illettrisme, afin de dédramatiser cette question pour faire reculer la honte, pour rassurer et faciliter le premier pas vers une solution au problème de l'illettrisme.

En 2023, l'idée clé est de parler d'illettrisme simplement, d'inciter à libérer la parole. Cette parole doit être celle de toutes les parties prenantes sur le sujet : les personnes en situation ou

sorties de l'illettrisme, leur entourage et aussi les actrices et acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.



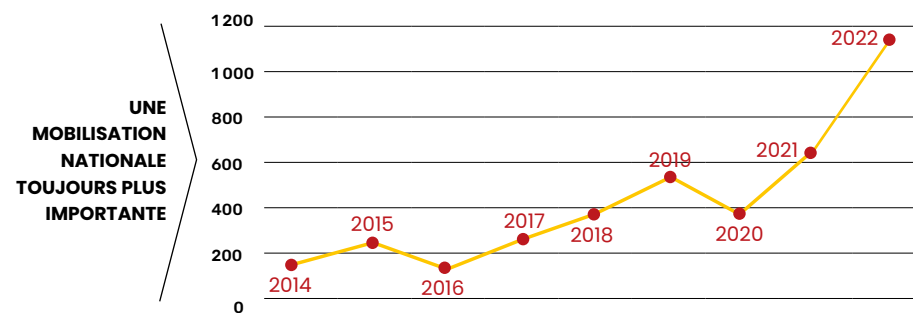
Qui peut se lancer ?

UNE AMBITION : VALORISER TOUS CEUX QUI AGISSENT !

Si les JNAI visent à mieux faire connaître la problématique spécifique de l'illettrisme, à changer de regard sur ce phénomène invisible, souvent sous-estimé, ces journées doivent avant tout permettre de montrer que des structures sont présentes sur les territoires pour informer les personnes et les accompagner vers des actions adaptées à leurs besoins : actions de remédiation, actions à visée culturelle, sociale, citoyenne, ou plus classique d'accès à la formation.

C'est aussi une occasion de montrer que la lutte contre l'illettrisme est active, organisée, développée sur tout le territoire et portée par des acteurs multiples, qui ont chacun une place essentielle à prendre.

Chaque année de plus en plus d'acteurs de terrain, d'institutions prennent part au Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme, rejoignez-les !



ASSOCIATIONS ORGANISMES DE FORMATION RADIOS LOCALES MISSIONS LOCALES AGENCES ET DIRECTIONS PÔLE EMPLOI CENTRES DU SERVICE NATIONAL MÉDIATHÈQUES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES CENTRES SOCIAUX QUOTIDIENS LOCAUX ANTENNES SOCIALES DES CAF AIDANTS NUMÉRIQUES FONDATIONS INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION ENTREPRISES RÉGIMENTS DU SERVICE MILITAIRE ADAPTÉ ESPACES FRANCE SERVICES ...

LANCEZ-VOUS !



Quels avantages à porter une opération lors des JNAI ?



S'inscrire dans une dynamique nationale forte, fédératrice, concentrée sur une semaine et obtenir un label, c'est-à-dire la reconnaissance de sa contribution à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme.



Alerter les décideurs sur l'importance d'investir dans le développement des compétences de base : lire, écrire, compter, utiliser l'outil numérique.



Faire partie d'une large communauté locale d'acteurs de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme. Nouer des partenariats et **inspirer d'autres porteurs de projet** en partageant votre événement sur le site des JNAI.



Faire connaître les solutions que vous proposez, notamment grâce aux médias et **valoriser votre action**, tout en augmentant sa visibilité.



Bénéficier d'un kit de communication à utiliser dans la promotion de votre événement et vous permettant de montrer en quoi il contribue à prévenir et lutter contre l'illettrisme.



Les rencontres régionales de mobilisation

Dans toutes les régions, des rencontres de mobilisation sont organisées entre mars et mai 2023 à destination de toutes les personnes qui souhaitent en savoir plus sur les JNAI et/ou organiser un événement.

Elles seront l'occasion de présenter la campagne de communication, de s'inspirer des éditions précédentes, d'échanger sur les modalités pratiques et de rencontrer les acteurs du territoire qui contribuent à aider les personnes concernées en complément de sa propre action..

Les dates et lieux de ces rencontres sont publiées sur : www.illettrisme-journees.fr, sur nos réseaux sociaux et dans la lettre électronique de l'ANLCI. Ouvrez l'œil !

Auvergne-Rhône-Alpes Anais BOROWIAK CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE SGAR 33 rue Monroy 69003 LYON Cedex 03 05 79 56 89 71 anais.borowiak@anlci.gouv.fr	Bourgogne-Franche-Comté Cyril GEORGE CHARGÉ DE MISSION COORDINATEUR SGAR dte Catherine Vaillant 77 rue Garibaldi - Bât. 8 71000 DIJON 07 63 50 47 20 cyril.george@anlci.gouv.fr	Bretagne Hélène PESNELLE CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE Préfecture de Bretagne 8 rue Marconi 55000 RENNES 07 68 33 13 74 helene.pesnelle@anlci.gouv.fr
Centre-Val de Loire Jean-Christophe RALEMA CHARGÉ DE MISSION COORDINATEUR CJP Alfa Centre 10 rue Saint-Etienne 45000 Orléans 07 86 41 37 69 jean-christophe.ralema@anlci.gouv.fr	Corse Katrine YIREL CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE DREETS - 2 chemin de Loretto CS 10362 20180 AJACCIO Cedex 1 05 90 85 49 49 katrine.yirel@anlci.gouv.fr	Grand Est Olivier FLURY CHARGÉ DE MISSION COORDINATEUR SGARE Préfecture de région Grand Est 5 place de la République 67073 STRASBOURG 07 63 55 49 99 olivier.flury@anlci.gouv.fr
Guadeloupe Jessica OUBLIÉ CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE SGAR Préfecture de Région Guadeloupe Palais d'Orléans - Rue Antoine-de-Lorraine 97100 BASSE-TERRE CEDEX 05 90 26 24 55 jessica.oublié@anlci.gouv.fr	Guyane Olivier MARNETTE CHARGÉ DE MISSION COORDINATEUR Préfecture de région Guyane Eau Froide 97300 CAYENNE 05 95 56 51 17 olivier.marnette@anlci.gouv.fr	Hauts-de-France Béranger BASSEUR CHARGÉ DE MISSION COORDINATEUR Préfecture des Hauts-de-France 12 rue Jean Sans Peur 59000 LILLE 05 61 12 49 37 beranger.basseur@anlci.gouv.fr
Ile-de-France Audrey COLNAT CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE CJP 0411 Bâtiers 2 rue Simone Veil 93420 SAINT-DENIS 06 54 94 01 15 audrey.colnat@anlci.gouv.fr	La Réunion Olivier HUGARD CHARGÉ DE MISSION COORDINATEUR Préfecture de La Réunion Site Messageries - 6 rue des Messageries 97400 SAINT-DENIS 07 64 20 09 03 olivier.hugard@anlci.gouv.fr	Martinique Céline JÉRÔME CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE Préfecture de la Martinique Service de la Coopération Sociale Bât. 6 87 rue Victor Schœlcher 97200 FORT-DE-FRANCE 07 63 10 62 30 celine.jerome@anlci.gouv.fr
Mayotte Kristel BIANCHI CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE Préfecture de Mayotte Avenue de la Préfecture 97600 NOMBROUZE 06 56 57 27 01 kristel.bianchi@anlci.gouv.fr	Normandie Géraldine CHAMBON CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE Ateliers CARIF au OREF Normandie 115 bd de l'Europe BP 1152 76750 ROUEN Cedex 06 46 19 61 27 geraldine.chambon@anlci.gouv.fr	Nouvelle-Aquitaine Célia CAUQUIL-TELLECHEA CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE DREETS Intermodalité et Prime 18 rue Marguerite Crauste 33000 BORDEAUX 07 63 90 47 30 celia.cauquil-tellechea@anlci.gouv.fr
Occitanie Véronique JOULIÉ CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE DREETS 1, rue de Compans Caffarelli 31000 TOULOUSE 07 64 33 13 75 veronique.joulié@anlci.gouv.fr	Pays de la Loire Armelle DELAMPLE CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE Maison de l'Administration Nouvelle 9 rue René-Yvami 44200 NANTES 06 72 96 14 45 armelle.delample@anlci.gouv.fr	Provence-Alpes-Côte d'Azur Corinne MATTEACCIOLI CHARGÉE DE MISSION COORDINATRICE Préfecture de Région PACA Site Festival - Rue Edmond Rostand 13000 MARSEILLE 06 58 96 51 83 corinne.matteaccioli@anlci.gouv.fr

Ils sont vos interlocutrices et interlocuteurs sur les territoires, aux côtés des Centres Ressources Illettrisme : les chargé(e)s de mission ANLCI !

Retrouvez leurs contacts sur le site anlci.gouv.fr (un vaste réseau) ou sur demande : jnai@anlci.gouv.fr



Inscrire les JNAI à l'agenda de mon organisation

QUAND DOIS-JE COMMENCER À PRÉPARER MON ÉVÉNEMENT ?

La meilleure idée est d'anticiper ! Un événement, même modeste, s'organise suffisamment tôt pour pouvoir parer à tous les imprévus et communiquer efficacement à son sujet au sein de son organisation, auprès de ses partenaires, des médias.

COMMENT INTÉGRER MON ÉVÉNEMENT JNAI AU PROGRAMME D'ACTIVITÉ DE MON ORGANISATION ?

Les JNAI peuvent être le moment idéal pour lancer de nouvelles feuilles de route ou projets. Il est également possible de profiter des JNAI pour faire le bilan d'une action, de faire une inauguration ou une rétrospective. Dans tous les cas, pour s'assurer la réussite de sa manifestation, il peut être utile de nommer un référent qui suit l'action, organiser des temps d'échanges réguliers, prévoir la logistique et anticiper les partenariats.

MA MANIFESTATION DOIT-ELLE OBLIGATOIREMENT SE DÉROULER LA SEMAINE DU 8 AU 15 SEPTEMBRE ?

Le coup de projecteur médiatique sur l'illettrisme et ses conséquences est porté, chaque année, autour du 8 septembre. En effet, les médias profitent de la logique de programmation nationale pour chercher et conduire leurs sujets. Néanmoins, il n'est pas toujours possible de coller parfaitement à cette semaine. Ainsi, les demandes de labellisation pour des manifestations programmées courant septembre, seront étudiées.



Astuce Si je n'ai pas le temps ou les ressources humaines pour organiser une manifestation spécifique pour les JNAI, je me saisis d'un temps programmé par mon organisation, en cette période de rentrée, pour communiquer sur la part de son action en faveur de la lutte contre l'illettrisme ou pour proposer une information générale sur l'illettrisme et ses conséquences au quotidien.

1

Ma structure participe à la prévention et la lutte contre l'illettrisme

2

Je veux m'inscrire dans la dynamique des Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme

3

J'imagine un événement pendant la semaine du 8 au 15 septembre 2023

4

Je fais la demande du label « Agir ensemble contre l'illettrisme » sur www.illettrisme-journees.fr





Demander le label « Agir ensemble contre l'illettrisme »



Les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme se tiendront du 8 au 15 septembre 2023.

Dès la fin avril 2023, rendez-vous sur le site www.illettrisme-journees.fr et demandez le label « Agir ensemble contre l'illettrisme », quel que soit le format de votre événement et la solution qu'il promeut.

L'essentiel est de montrer que vous apportez une solution aux personnes de votre territoire qui sont en difficulté avec les compétences de base.

Pour cela, soigner la présentation de son événement est indispensable !

Trois ingrédients incontournables pour mettre en appétit :

- Une brève description des missions de la structure porteuse et co-porteuse, le cas échéant
- L'objectif poursuivi par la manifestation et sa plus-value
- Le lien entre l'activité de la structure porteuse et la manifestation proposée (tester une solution ou un outil, ouvrir ses portes et promouvoir son action...)



Attention à ne pas glisser des acronymes, des abréviations ou du jargon professionnel dans votre présentation.



Communiquer sur mon événement

Chaque année, de plus en plus de porteurs de manifestation font connaître leurs actions. Ensemble, montrons au plus grand nombre que nous sommes continuellement mobilisés face à l'illettrisme. Il est plus que jamais nécessaire de ne pas laisser le tabou s'installer, de porter les sujets de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Emparons-nous des réseaux sociaux, des médias locaux et nationaux toujours plus intensément durant la semaine du 8 au 15 septembre 2023.

L'ANLCI met à votre disposition un **kit de communication** pour parler des JNAI en général et de votre événement en particulier, que ce soit **dans vos locaux, sur vos sites internet ou sur les réseaux sociaux** :

- Le visuel du **label « Agir ensemble contre l'illettrisme »** personnalisé au nom de votre structure
- Le visuel du **N° Vert Illettrisme Info Service** à intégrer systématiquement
- **Les affiches** de la campagne de sensibilisation
- **Un communiqué de presse** à diffuser auprès de toutes les rédactions, radios, TV, Web TV locale et chargés de communication des collectivités locales **accompagné de votre « fiche événement »** téléchargeable sur le site www.illettrisme-journees.fr
- **Le hashtag #JNAI2023** qui nous permet de valoriser vos événements sur le fil Twitter de l'ANLCI et la page Facebook - Agir ensemble contre l'illettrisme
- **Un autocollant** « Agir ensemble contre l'illettrisme »

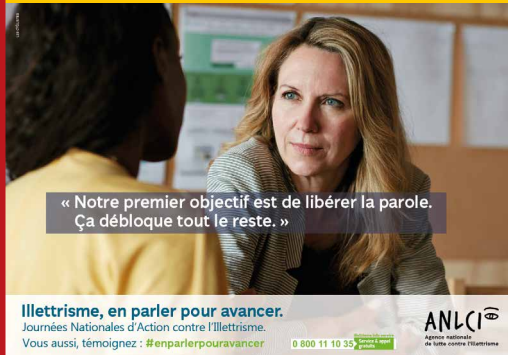


Pour mobiliser vos partenaires, n'hésitez pas à les informer de votre événement, par mail. Vous pouvez également organiser un « café partenaires » afin de faire connaître et échanger sur votre projet. Ce moment convivial peut également permettre d'envisager un futur événement commun avec d'autres partenaires ou les inspirer pour une idée de manifestation.



Gros plan sur la campagne de communication 2023

« Illettrisme, en parler pour avancer »



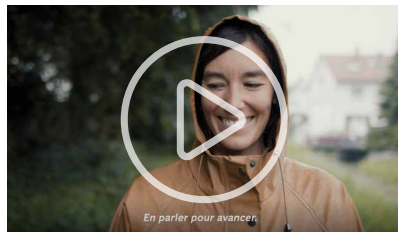
Vous êtes intéressés par cette campagne, vous voulez commander des affiches ou décliner l'un des visuels ?

Contactez-nous : jnai@anlci.gouv.fr
04 37 37 16 80



GRANDE NOUVEAUTÉ

Cette année notre campagne est accompagnée de 2 films de 30" diffusés sur les réseaux sociaux dès le mois d'avril !



Outils et ressources ANLCI

Pour s'emparer au mieux du sujet de l'illettrisme, l'ANLCI met à votre disposition divers outils et ressources :

• EXPOSITION QUIZ « L'ILLETTRISME, PARLONS-EN ! »

L'exposition a été réalisée par *Le Moutard* et conçue en partenariat avec la Fondation SNCF. C'est un support de réflexions, de discussions et de débats, pour tous.



• SEMAINIER ILLETTRISME MONDE DU TRAVAIL

Un semainier sur la thématique « Monde du travail » a été réalisé dans le cadre des JNAI 2022.

Il est à votre disposition pour publier au fil d'une semaine des thèmes clés pour sensibiliser sur l'illettrisme dans le monde du travail.



• FICHES D'INSPIRATION

Les fiches d'inspiration présentent des exemples d'opérations labellisées JNAI. Ces dernières permettent de vous guider dans l'organisation et la labellisation de vos événements.

Retrouvez l'ensemble des outils et ressources de l'ANLCI sur : <http://www.anlci.gouv.fr/Mediatheque>

Coordination des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme (JNAI)

UNE ADRESSE UNIQUE POUR TOUTES VOS QUESTIONS SUR LES JNAI :

jnai@anlci.gouv.fr

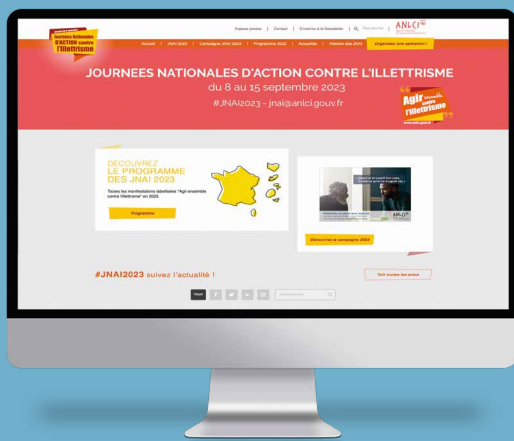
VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ :

Le ou la chargé(e) de mission régional(e) ANLCI

Voir l'annuaire sur [www.anlci.gouv.fr/L-ANLCI/Les-partenaires-federes-par-l-ANLCI/Un-vaste-reseau/Equipe-regionale-de-l-ANLCI/](http://www.anlci.gouv.fr/L-ANLCI/Les-partenaires-federes-par-l-ANLCI/Un-vaste-reseau/Equipe-regionale-de-l-ANLCI)

UN SITE :

www.illettrisme-journees.fr



DES ESPACES D'INFO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



LinkedIn

Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme – ANLCI



Twitter

Anlci



Facebook

ANLCI – Agir ensemble contre l'illettrisme



Instagram

Anlci_

#JNAI2023